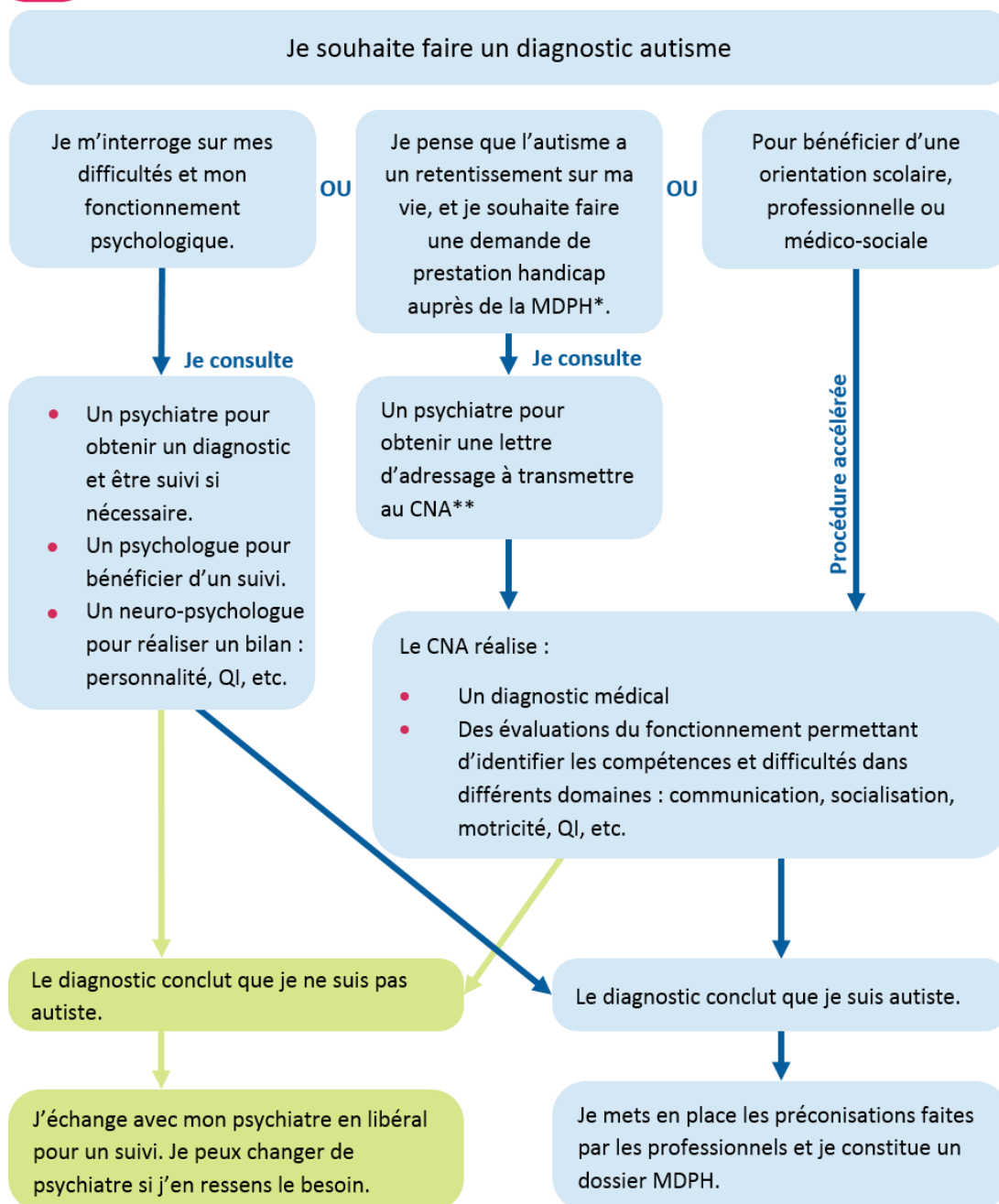




Autisme : parcours diagnostique Adulte (Île-de-France)



*MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**CNA : Centre de Neurodéveloppement Adulte

Procédure de demande directe de diagnostic au CNA

1. Rédigez un courrier personnel

Expliquez en détail pourquoi vous pensez qu'un diagnostic autisme et des aménagements sont nécessaires. Votre lettre doit inclure les informations suivantes :

- **Difficultés** : décrivez vos défis dans les domaines de la communication, des interactions sociales, et de l'adaptation de votre travail ou vos études.
- **Situation actuelle** : mentionnez comment ces difficultés impactent votre vie personnelle, académique ou professionnelle.
- **Motivation** : expliquez pourquoi vous sollicitez un diagnostic et décrivez les aménagements dont vous auriez besoin dans votre quotidien, votre travail ou vos études.

2. Joignez des documents complémentaires (si disponible)

Si vous avez déjà réalisé des bilans ou des évaluations avec des professionnels (psychologues, orthophonistes, etc.), joignez les rapports ou les résultats à votre courriel. Cela facilitera le traitement de votre demande.

3. Envoyez votre demande au CNA

Adressez votre courrier ainsi que les documents complémentaires par mail (cna.psl@aphp.fr) au Centre de Neurodéveloppement Adulte (CNA).

Centre du Neurodéveloppement Adulte (CNA)

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 47-83 Bd de l'Hôpital, 75013 Paris

Courriel : cna.psl@aphp.fr

Note importante : Le délai de traitement des demandes varie en fonction des situations.



Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, veuillez nous contacter sur contact@craif.org ou au 01 49 28 54 20.